

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le lundi 4 octobre 2021 à 19 heures  
1800, boulevard Saint-Joseph**

---

**PRÉSENCES :**

Madame Maja Vodanovic, mairesse d'arrondissement  
Madame Micheline Rouleau, conseillère de ville  
Madame Michèle Flannery, conseillère d'arrondissement  
Madame Julie-Pascale Provost, conseillère d'arrondissement  
Monsieur Younes Boukala, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur André Hamel, directeur d'arrondissement  
Madame Myrabelle Chicoine, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**CA21 19 0220**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De retirer les items suivant à l'ordre du jour :

40.04 Autorisation d'installer de la signalisation de stationnement, les sens de circulation et les accès pour l'avenue de la Jenkins

40.05 Autorisation d'installer de la signalisation de stationnement et les sens de circulation pour la rue Skaniatarati

D'adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement de Lachine du 4 octobre 2021 à 19 heures, tel que soumis.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.01

---

**CA21 19 0221**

**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 7 septembre 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 7 septembre 2021.

**RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

10.02

---

**CA21 19 0222**

**Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 13 septembre 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 13 septembre 2021.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

10.03

---

**CA21 19 0223**

**Octroi d'un contrat à 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus (lot 10, A88 - Lachine), au montant de 517 028,20 \$, toutes taxes incluses - Appel d'offres public numéro 21-18813 - Six soumissionnaires**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à 9363-9888 Québec inc. (Sanivac), plus bas soumissionnaire conforme, pour des travaux de nettoyage et d'inspection télévisée des conduites d'égouts incluant le transport et la disposition des résidus (lot 10, A88 - Lachine), au prix de sa soumission, soit au montant de 517 028,20 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres public numéro 21-18813;

D'autoriser, à cet effet, une dépense de 517 028,20 \$, toutes taxes incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.01 1218836001

---

**CA21 19 0224**

**Octroi d'un contrat à GBI EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels pour l'étude du potentiel de l'insertion d'un système urbain de chauffage et de climatisation SUCC (boucle énergétique) dans le secteur de Lachine-Est et proposition de modèles de gouvernance, au montant maximal de 96 099,04 \$, toutes taxes incluses - Appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-2115 - Deux soumissionnaires / Appropriation d'une somme de 87 751,23 \$ au surplus de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer un contrat à GBI EXPERTS-CONSEILS INC., entreprise ayant obtenu le plus haut pointage à la suite de l'évaluation des offres, pour des services professionnels pour l'étude du potentiel de l'insertion d'un système urbain de chauffage et de climatisation SUCC (boucle énergétique) dans le secteur de Lachine-Est et proposition de modèles de gouvernance, au prix de sa soumission soit, au montant maximal de 96 099,04 \$, toutes taxes incluses, conformément à l'appel d'offres sur invitation numéro LAC-INV-2115;

D'autoriser à cet effet, une dépense de 96 099,04 \$, toutes taxes incluses;

D'approprier une somme de 87 751,23 \$ au surplus de l'arrondissement de Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.02 1210415008

---

**CA21 19 0225**

**Autorisation d'une dépense additionnelle au montant de 20 000 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport de terre d'excavation vers plusieurs sites de dispositions autorisés, dans le cadre du contrat gré à gré octroyé à TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL INC., détenteur d'un permis de courtage en camionnage en vrac, majorant ainsi le montant total du contrat de 50 000 \$ à 70 000 \$, toutes taxes incluses**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser une dépense additionnelle au montant de 20 000 \$, toutes taxes incluses, pour la fourniture de camions avec opérateurs destinés au transport de terre d'excavation vers plusieurs sites de dispositions autorisés, dans le cadre du contrat gré à gré octroyé à TRANSVRAC MONTRÉAL-LAVAL INC., détenteur d'un permis de courtage en camionnage en vrac, majorant ainsi le montant total du contrat de 50 000 \$ à 70 000 \$, toutes taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.03 1217116001

---

**CA21 19 0226**

**Approbation de la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et ASSOCIATION CENTRE VILLE LACHINE INC., et octroi d'une contribution financière au montant de 34 779 \$ pour l'organisation des événements pour l'Halloween et pour Noël**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver la convention entre la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine et ASSOCIATION CENTRE VILLE LACHINE INC.;

D'octroyer une contribution financière au montant de 34 779 \$ pour l'organisation des événements pour l'Halloween et pour Noël;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.04 1217131007

---

**CA21 19 0227**

**Octroi d'une contribution financière à Groupe de Recommandations et d'Action pour un Meilleur Environnement (GRAME) au montant de 20 000 \$ pour une étude d'opportunité sur l'implantation des systèmes de tram-cargo et de vélo-cargo à Lachine**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer une contribution financière à Groupe de Recommandations et d'Action pour un Meilleur Environnement (GRAME) au montant de 20 000 \$ pour une étude d'opportunité sur l'implantation des systèmes de tram-cargo et de vélo-cargo à Lachine;

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.05 1218981010

---

**CA21 19 0228**

**Approbation du projet de bail à intervenir entre la MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHINE INC., et la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine pour la location d'une partie du marché public pour un montant forfaitaire de 616,27 \$, toutes taxes incluses, pour la période du 25 novembre au 9 décembre 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le projet de bail à intervenir entre la MAISON DES JEUNES "L'ESCALIER" DE LACHINE INC., et la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine pour la location d'une partie du marché public pour un montant forfaitaire de 616,27 \$, toutes taxes incluses, pour la période du 25 novembre au 9 décembre 2021.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.06 1217131006

---

**CA21 19 0229**

**Approbation du projet de bail à intervenir entre 9318-2400 Québec Inc. et la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine pour la location du 1865, rue Notre-Dame pour un terme de cinq ans, d'un montant total de 219 363,10 \$, toutes taxes incluses**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver le projet de bail à intervenir entre 9318-2400 Québec Inc. et la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine pour la location du 1865, rue Notre-Dame pour un terme de cinq ans, d'un montant total de 219 363,10 \$, toutes taxes incluses.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

20.07 1217131008

---

**CA21 19 0230**

**Offre au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Saint-Antoine, entre la 23<sup>e</sup> Avenue et le croissant de Holon, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2020-2022 du Service de l'eau, de la Direction des réseaux d'eau**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85, alinéa 2 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), que l'arrondissement de Lachine prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction des réseaux d'aqueduc, d'égout et de voirie sur la rue Saint-Antoine, entre la 23<sup>e</sup> Avenue et le croissant de Holon, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2020-2022 du Service de l'eau, de la Direction des réseaux d'eau.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.01 1217274004

---

**CA21 19 0231**

**Octroi d'une aide financière à sept organismes désignés, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif, pour l'année 2021, pour un montant total de 36 390 \$**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'octroyer une aide financière au montant indiqué en regard de chacun des sept organismes désignés ci-dessous, conformément à la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Lachine, pour l'année 2021, pour un montant total de 36 390 \$ :

<b>ORGANISME</b>	<b>MONTANT</b>
CARREFOUR D'ENTRAIDE LACHINE INC.	10 000 \$
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	10 000 \$
CENTRE MULTI-RESSOURCES DE LACHINE	5 000 \$
HARMONIE DE LACHINE	2 565 \$
LES PRODUCTIONS MULTISENS INC.	2 850 \$
PARRAINAGE CIVIQUE DE LA BANLIEUE OUEST DE MONTRÉAL	975 \$
RESSOURCES TROISIÈME ÂGE LACHINE	5 000 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.02 1213550009

---

**CA21 19 0232**

**Autorisation d'octroi de contributions financières pour montant total de 10 500 \$, toutes taxes incluses, aux organismes désignés**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser l'octroi de contributions financières pour montant total de 10 500 \$, et ce, aux organismes désignés ci-dessous :

<b>Organisme</b>	<b>Montant</b>
Fondation Sainte-Anne Inc.	300 \$
Guignolée Lachine	10 000 \$
UNION DES FAMILLES DE LACHINE INC.	200 \$

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.03 1217464003

---

**CA21 19 0233**

**Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2021 projetés à la fin de l'exercice financier et l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier courant en date du 31 août 2021 par rapport à celui de l'exercice financier précédent**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir le dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 août 2021 projetés à la fin de l'exercice financier et l'état comparatif des revenus et dépenses de l'exercice financier courant en date du 31 août 2021 par rapport à celui de l'exercice financier précédent.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.04 1213416003

---

**CA21 19 0234**

**Reddition de comptes - Listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir les listes des achats effectués par l'entremise de cartes de crédit, des bons de commande, des factures non associées à un bon de commande ainsi que des virements de crédit pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

30.05 1211700007

---

**CA21 19 0235**

**Adoption du second projet de règlement - Règlement numéro 2710-101 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin de permettre des usages liés au commerce et à l'industrie légère dans les zones I-340, I-341 et M-347 et dispositions connexes**

Vu l'avis de motion CA21 19 0176 donné à la séance du 5 juillet 2021 du conseil d'arrondissement de Lachine du *Règlement numéro 2710-101 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin de permettre des usages liés au commerce et à l'industrie légère dans les zones I-340, I-341 et M-347 et dispositions connexes*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette séance;

ATTENDU qu'une consultation écrite publique s'est déroulée du 14 au 29 juillet 2021;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le second projet du *Règlement numéro 2710-101 modifiant le Règlement sur le zonage (2710) afin de permettre des usages liés au commerce et à l'industrie légère dans les zones I-340, I-341 et M-347 et disposition connexes*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.01 1216470011

---

**CA21 19 0236**

**Adoption du second projet de règlement - Règlement numéro RCA05-19010-6 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA05-19010) afin d'autoriser, dans les zones I-340, I-341 et M-347, certains usages liés au commerce de gros, à la fabrication, à la recherche et développement, à l'industrie et aux activités liées aux médias et à l'industrie cinématographique**

Vu l'avis de motion CA21 19 0177 donné à la séance du 5 juillet 2021 du conseil d'arrondissement de Lachine du *Règlement numéro RCA05-19010-6 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA05-19010) afin d'autoriser, dans les zones I-340, I-341 et M-347, certains usages liés au commerce de gros, à la fabrication, à la recherche et développement, à l'industrie et aux activités liées aux médias et à l'industrie cinématographique*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel;

ATTENDU que le projet de règlement et le dossier ont été distribués aux membres du conseil d'arrondissement plus de 72 heures avant la séance;

ATTENDU que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au dossier décisionnel;

ATTENDU qu'un premier projet de règlement a été adopté lors de cette séance;

ATTENDU qu'une consultation écrite publique s'est déroulée du 14 au 29 juillet 2021;

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'adopter le second projet du *Règlement numéro RCA05-19010-6 modifiant le Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA05-19010) afin d'autoriser, dans les zones I-340, I-341 et M-347, certains usages liés au commerce de gros, à la fabrication, à la recherche et développement, à l'industrie et aux activités liées aux médias et à l'industrie cinématographique*.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

40.02 1216470012

---

**CA21 19 0237**

**Avis de motion et dépôt du projet de Règlement - Règlement numéro 2404-24 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)**

Avis de motion est donné par la conseillère Micheline Rouleau de l'inscription pour adoption, à une séance subséquente du conseil d'arrondissement de Lachine, du *Règlement numéro 2404-24 modifiant le Règlement portant sur la circulation (R-2404-15)*, lequel est déposé avec le dossier décisionnel.

40.03 1218478009

---

**CA21 19 0238**

**Autorisation d'un usage conditionnel - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages sur le lot portant le numéro 5 599 434 du cadastre du Québec, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 10 août 2021, la demande d'usage conditionnel au *Règlement relatif aux usages conditionnels (RCA05-19010)* pour la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages sur le lot portant le numéro 5 599 434 du cadastre du Québec, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati à la condition de respecter une densité minimale de 80 logements par hectare, dans la zone M-346, incluant les rues et les parcs;

D'indiquer que le défaut de respecter la condition énumérée précédemment entraînera une révocation du permis de construction.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.01 1216470016

---

**CA21 19 0239**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de six unités situé au 170, avenue George-V**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 13 août 2021, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage (2710)* relative au projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de six unités situé au 170, avenue George-V ayant pour effet de permettre, pour un nouveau bâtiment, une allée de circulation de 4,5 mètres de largeur, et ce, bien que le Règlement prévoit, pour une allée de circulation à double sens, une largeur de 5,5 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.02 1216470017

---



**CA21 19 0240**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet d'agrandissement de l'Hôpital de Lachine, situé au 650, 16<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date des 15 mars et 21 juin 2021, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative au projet d'agrandissement de l'Hôpital de Lachine, situé au 650, 16<sup>e</sup> Avenue ayant pour effet de permettre, pour un agrandissement, une marge avant de 3,2 mètres, et ce, bien que le Règlement prévoit, pour bâtiment public / institutionnel, une marge avant de 4,6 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.03 1216470019

---

**CA21 19 0241**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet d'installation d'un affichage permanent pour l'immeuble situé au 1200, rue Norman**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon le plan « DS64556-7 », daté du 4 août 2021, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative à l'installation d'enseignes dérogatoires pour l'immeuble situé au 1200, rue Norman, ayant pour effet de permettre :

- L'installation de trois enseignes sur socle en cour avant, et ce, bien que le Règlement permette un nombre maximal autorisé de un;
- L'installation d'une enseigne sur socle d'une hauteur de 2,7 mètres et d'une superficie de 9,47 mètres carrés, et ce, bien que le Règlement permette une hauteur maximale permise est de 2 mètres et que la superficie maximale autorisée est de 5 mètres carrés;
- L'installation de deux enseignes directionnelles de superficies respectives de 1,43 mètre carré et de 1,51 mètre carré, et ce, bien que le Règlement permette une superficie maximale autorisée est de 0,5 mètre carré.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.04 1218885030

---

**CA21 19 0242**

**Autorisation d'une dérogation mineure - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'autoriser, selon les documents soumis en date du 10 août 2021, la demande de dérogation mineure au *Règlement sur le zonage* (2710) relative au projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati, ayant pour effet de permettre pour un nouveau bâtiment, une marge arrière de 2,80 mètres, et ce, bien que le Règlement prévoit, pour un bâtiment de la classe 150 - habitations multifamiliales (entre deux et trois étages, maximum de huit logements), une marge arrière de 3 mètres.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.05 1216470014

---

**CA21 19 0243**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de six unités situé au 170, avenue George-V**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 13 août 2021 accompagnant une demande de permis de construction pour la construction d'un bâtiment multifamilial de six unités situé au 170, avenue George-V.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.06 1216470018

---

**CA21 19 0244**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet d'agrandissement de l'Hôpital de Lachine, situé au 650, 16<sup>e</sup> Avenue**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date des 15 mars et 21 juin 2021, accompagnant une demande de permis de construction pour l'agrandissement de l'Hôpital de Lachine, situé au 650, 16<sup>e</sup> Avenue.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.07 1216470020

---

**CA21 19 0245**

**Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), les documents soumis en date du 10 août 2021, accompagnant une demande de permis de construction pour la construction d'un nouveau bâtiment multifamilial de huit unités sur trois étages, entre la rue Victoria et l'avenue Skaniatarati, aux conditions suivantes :

- Qu'aucun revêtement métallique ne soit posé sur la façade avant, à l'exception de la mezzanine;
- Que le contraste des deux tons de brique projetés soit moins important que la proposition soumise.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.08 1216470015

---

**CA21 19 0246**

**Approbation des plans (PIIA) - Projet de construction d'un bâtiment mixte comprenant dix unités de logement et un local commercial situé au 3194, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'approuver, conformément au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (R-2561-11), le dernier projet de construction d'un bâtiment mixte comprenant dix unités de logement et un local commercial situé au 3194, boulevard Saint-Joseph, tel que déposé dans son intégralité et de surseoir aux recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU), aux conditions suivantes :

- Que des mesures particulières soient prises pour protéger le magnifique arbre situé à l'avant et qu'un plan de protection (tronc et système racinaire) soit déposé avant l'émission du permis de construction;
- De modifier la palissade de bois autour de la terrasse en un garde corps plus discret qui permettrait une belle vue sur l'agrandissement;
- De modifier la partie aveugle sur la 32<sup>e</sup> avenue où se trouve l'ascenseur afin d'améliorer son apparence.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.09 1214408001

---

**CA21 19 0247**

**Nouvelle construction - Contribution pour fins de parc de 56 500 \$ - Lot portant le numéro 1 898 459 situé au 3194, boulevard Saint-Joseph**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'accepter la somme de 56 500 \$ à titre de contribution pour fins de parc, que le propriétaire du lot portant le numéro 1 898 459 du cadastre du Québec situé au 3194, boulevard Saint-Joseph doit verser à la Ville conformément à l'article 5 du *Règlement relatif à la cession aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal* (17-055), équivalente à 10 % de la valeur du site;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.10 1216470022

---

**CA21 19 0248**

**Redéveloppement - Contribution pour fins de parc de 34 875 \$ - Lot portant le numéro 2 133 055 du cadastre du Québec, situé au 230-250, 15<sup>e</sup> Avenue (1452-1498, rue Notre-Dame)**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

D'accepter la somme de 34 875 \$ à titre de contribution pour fins de parc, que le propriétaire du lot portant le numéro 2 133 055 du cadastre du Québec situé au 230-250, 15<sup>e</sup> Avenue (1452-1498, rue Notre-Dame), doit verser à la Ville conformément à l'article 5 du *Règlement relatif à la cession aux fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de la Ville de Montréal* (17-055), équivalente à 10 % de la valeur du site;

D'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

47.11 1216470021

---

**CA21 19 0249**

**Réception de la liste de mouvement de personnel pour la période du 25 août au 22 septembre 2021**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De recevoir la liste de mouvement de personnel pour la période du 25 août au 22 septembre 2021, telle que soumise, le tout conformément au *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés* (RCA08-19002).

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

50.01 1211633005

---

**CA21 19 0250**

**Dépôt du rapport final de la firme Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. pour la démarche d'élaboration du Plan directeur des parcs et des espaces verts de l'arrondissement de Lachine**

Il est proposé par Maja Vodanovic

appuyé par Micheline Rouleau

De prendre acte du rapport final (août 2021) de la firme Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. pour la démarche d'élaboration du Plan directeur des parcs et des espaces verts de l'arrondissement de Lachine.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

60.01 1218981008

---

**Période de questions des membres du conseil**

70.01

---

**Période de questions du public**

<b>CITOYEN(NE)</b>	<b>QUESTION(S)</b>
Marie-Noël Lefrançois	Installation de dos d'ânes sur la rue Du Moulin
Robert Beauchemin	Bruit excessif en provenance du nouveau parc riverain
Marc Poulin	Propos de l'attaché politique de la mairesse, monsieur Matthieu Lampron, concernant le candidat à la mairie en 2013 dans l'arrondissement Montréal-Nord
Christine Lajeunesse	Baignade lors du Grand Splash le 1 <sup>er</sup> juillet 2021 et avis d'interdiction de baignade dans le canal de Lachine et qualité de l'eau
Vanessa Dubois	Priorisation de la réfection des artères et des infrastructures dans le secteur St-Pierre de l'arrondissement de Lachine
Paul Bourque	Consultation d'un plan et d'une carte d'un document Développement de Lachine-Est et enfouissement des fils électriques

70.02

---

Et la séance est levée à 20 h 15.

---

Maja Vodanovic  
mairesse d'arrondissement

---

Myrabelle Chicoine  
secrétaire d'arrondissement substitut

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 décembre 2021.

Les résolutions passées et adoptées à cette séance sont approuvées par la mairesse de l'arrondissement.